

**Aux représentantes
et représentants des médias**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La communication d'intérêt général a maintenant sa formation continue

Neuchâtel, le 9 septembre 2026. **L'Académie du journalisme et des médias (AJM) ouvre un CAS en Communication d'intérêt général pour créer des formats et contenus innovants. Cette nouvelle formation continue, qui s'adresse tant à des cadres de la fonction publique qu'à des journalistes en reconversion, ou encore à des créateur-ice-s de contenus, sera proposée par l'Université de Neuchâtel dès janvier 2027. Les inscriptions sont ouvertes.**

Informar, mobiliser, sensibiliser en créant des contenus au service d'une mission d'utilité publique plutôt que commerciale, voilà le cœur de métier de la communication d'intérêt général. Ce champ, en pleine professionnalisation, souffre pourtant d'un manque d'offre de formation continue en Suisse romande. Or, créer et diffuser des contenus pertinents pour une ONG, une administration publique ou une institution culturelle ne s'improvise pas : il faut maîtriser des techniques narratives adaptées à des publics diversifiés, composer avec des moyens parfois limités, naviguer dans un écosystème numérique de plus en plus complexe et respecter des exigences éthiques que la communication classique et le marketing n'imposent pas.

Pour quel public-cible ?

Le CAS « Communication d'intérêt général : création de formats et contenus innovants » s'adresse à des cadres et collaborateur-ice-s assumant des responsabilités communicationnelles, notamment dans des fonctions publiques, mais aussi à des journalistes en reconversion vers la communication institutionnelle, à des professionnel-le-s du marketing-communication souhaitant se spécialiser dans la création de contenus et communication d'intérêt général, ainsi qu'à des créateur-ice-s de contenus. Il forme à concevoir, produire et diffuser des messages d'intérêt général en expérimentant des approches innovantes de la narration, la prise en main d'outils pour créer des formats adaptés aux publics et aux supports visés, tout en respectant le cadre éthique qu'exige le secteur de la communication d'intérêt général.

Pour ce *Certificate of advanced studies* (CAS), l'AJM s'appuie sur son expertise de l'enseignement à visée professionnelle, combinant approches théoriques et ancrage pratique, ainsi que sur un réseau d'intervenant-e-s professionnel-le-s reconnu-e-s.

Les modalités pratiques

Le CAS combinera des cours théoriques, des ateliers pratiques, des mises en situation ainsi que la réalisation d'un projet personnel. La formation démarrera en janvier 2027 et s'étendra jusqu'en décembre 2027, à raison de 14 samedis en présentiel à l'Université de Neuchâtel et 4 soirées dispensées à distance.

Inscriptions et présentation détaillée du CAS, sur le site de la Faculté des sciences économiques

<https://www.unine.ch/formation/cas-CIG>

15 crédits ECTS

Contact

Leila Ueberschlag, responsable administrative et communication

AJM, Université de Neuchâtel,

Tél. +41 79 176 60 44, leila.ueberschlag@unine.ch

Retrouvez tous nos contenus dans l'espace presse UniNE :

- [Espace presse UniNE](#)